



Région  
Centre-Val de Loire

9 rue Saint pierre Lentin - CS 94 117  
45041 ORLÉANS Cedex



«Civilité» «Prénom» «NOM»  
«Adresse\_1»  
«Adresse\_2»  
«Adresse\_3»  
«CP» «Ville»

Orléans, le 24 mai 2022

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, le réseau RÉMI et les services de la Région préparent activement la rentrée scolaire de septembre afin de garantir à tous les élèves une offre de transport dans les meilleures conditions de sécurité. Cette phase d'anticipation est décisive pour aborder la rentrée dans les meilleures conditions matérielles.

Nous avons donc le plaisir de vous informer que la demande d'inscription aux transports scolaires de votre enfant (car, train ou aide individuelle), pour l'année scolaire 2022-2023, peut être effectuée **en ligne, sans majoration, sur le site [www.remi-centrevalde Loire.fr](http://www.remi-centrevalde Loire.fr), du 8 juin 2022 au 15 juillet 2022.**

Dans une période de forte tension sur le pouvoir d'achat des familles, il nous semble plus que jamais essentiel de mettre à leur disposition un service de transports scolaire gratuit. **Ainsi nous avons décidé de maintenir la gratuité du transport scolaire\* sur le réseau RÉMI pour tous les élèves ayants-droit.** Cet engagement fort, instauré depuis que la Région organise ce service en 2017, est une garantie d'égalité d'accès à la scolarité dont nous sommes particulièrement fiers.

Si vous ne pouvez pas effectuer la demande d'inscription scolaire par internet ou pour tout renseignement complémentaire, **vous pouvez joindre la centrale d'information Rémi** du lundi au samedi de 8h à 20h au numéro suivant :

0 806 70 33 33 Service gratuit  
+ prix appel

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'avec la plateforme YEP'S proposée par la Région, l'ensemble des jeunes du Centre-Val de Loire ont accès gratuitement à de nombreux avantages et notamment **une carte RÉMI Liberté Jeunes qui leur permettra de voyager, au-delà du transport scolaire, à des conditions tarifaires très avantageuses.** Là encore, nous souhaitons que cette carte offre à tous les jeunes les meilleures chances d'épanouissement et de réussite.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

*\* Hors frais de gestion de 25 € par élève, plafonné à 50 € par représentant légal. Majoration de 15 € par élève dans la limite de 30 € par représentant légal en cas d'inscription après la date limite.*

François Bonneau,  
Président de la Région Centre-Val de Loire

Philippe Fournié,  
Vice-président de la Région Centre-Val de Loire,  
délégué aux Transports et à l'intermodalité